

COLLEGE SAINT BRUNO

EPS

L'EPS au collège Saint-Bruno, cherche à faire pratiquer à tous un ensemble d'activités issu de programmes nationaux et choisi suivant les installations sportives.

Objectif : L'EPS vise à faire acquérir un ensemble de connaissances et de compétences issues de différentes APSA, mais aussi à adopter des méthodes de travail visant une éducation physique et motrice. La programmation des APSA est faite pour chercher à toucher les différents groupes d'activités :

- Athlétique : (javelot, relais, demi-fond)
- Aquatique.
- Artistique : (danse)
- Activité de pleine nature : (randonnée, course d'orientation)
- Sport collectif : (hand, basket, volley)
- Duel (Tennis de table, badminton)
- Combat : (lutte)
- Gymnique : (gymnastique, acrosport)

Horaires : 4h en 6^{ème} (2 x 2h) et 3h en 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème} (2 x 1h30)

Ressources : Trois professeurs d'EPS dispensent les cours à l'ensemble des élèves.

Evaluation : A chaque fin de cycle d'au moins 10h de pratique (dans la même activité) une évaluation est obligatoirement faite. Note qui rentre en compte dans la moyenne scolaire.

ASSOCIATION SPORTIVE

L'AS à propose volontaires rattachée l'UGSEL aux élèves de découvrir ou se perfectionner dans différentes disciplines sportives le mercredi après midi.

Développement :

La découverte de pratiques sportives est possible pour tous les élèves dans le but de connaître son potentiel et se faire plaisir. De plus la proposition de nouvelles formes de pratiques permet aux élèves de pratiquer de nouveaux sports comme par exemple le Triport.

Compétition :

L'AS permet aux élèves une pratique sportive compétitive, encadrée par les enseignants d'EPS. Le but étant d'offrir la possibilité aux élèves de vivre des émotions sportives en cherchant à améliorer sa performance.

Responsabilisation :

L'AS propose aussi aux élèves de pouvoir se responsabiliser à travers la formation de jeunes officiels (Arbitres, Juges...)

L'AS au collège St-Bruno est très dynamique et remporte de nombreux titres chaque année dans différentes disciplines.

SECTION SPORTIVE

Des classes sportives à horaires aménagées sont proposées en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, en Football, gymnastique, et basket. Deux fois par semaine les élèves sont libérés de cours à 15h25 pour pouvoir s'entraîner dans leur discipline. Des entraîneurs brevetés d'état permettent d'assurer des entraînements de qualité et ainsi faire le lien avec la pratique en club.

De ce fait, une continuité dans la préparation du joueur ou gymnaste est faite pour leur permettre un développement de leurs capacités physiques et techniques.